



L'Hongrin / Ruisseau de Biolles © Eric Morard

Factsheet

Perle de rivière L'Hongrin / Ruisseau des Biolles (VD)



Statut de protection:
Suffisant

Particularité

Formation de très belles concrétions calcaires dans les prairies humides, nommées tufières.



L'Hongrin et le ruisseau des Biolles ont la particularité de prendre naissance dans une des plus vastes zones marécageuses des Préalpes vaudoises: le site marécageux du col des Mosses. Le ruisseau des Biolles sillonne la zone marécageuse pour rejoindre quelques kilomètres plus en aval l'Hongrin au lieu-dit «Le Cuizon».

La zone amont de ces cours d'eau, pourtant remarquable, n'est pas protégée, alors qu'elle abrite des espèces rares et interagit avec des habitats d'importance nationale (bas-marais).

Le cours d'eau

Le ruisseau des Biolles prend sa source au sein du site marécageux d'importance nationale du Col des Mosses. Il s'agit d'un cours d'eau au tracé naturel et particulier par le fait qu'il alimente et s'écoule au sein d'un réseau dense de bas-marais et de prairies humides. Son tracé en méandres naturellement très sinueux s'est façonné dans un terrain meuble et gorgé d'eau. Il s'agit d'un cours d'eau calcaire, à pente et débit moyens, de l'étage montagnard du versant nord des Alpes avec un régime non altéré de type nival alpin (hautes eaux à la fonte des neiges). Son écomorphologie est classée en grande partie comme légèrement modifiée en raison de la présence ponctuelle d'aménagements (<10%) au niveau des rives (rondins) et de brefs passages sous tuyau au niveau des ponts. L'absence de cordon boisé riverain n'est pas jugée comme une altération étant donné que la présence d'arbres dans les marais est naturellement faible voir nulle.

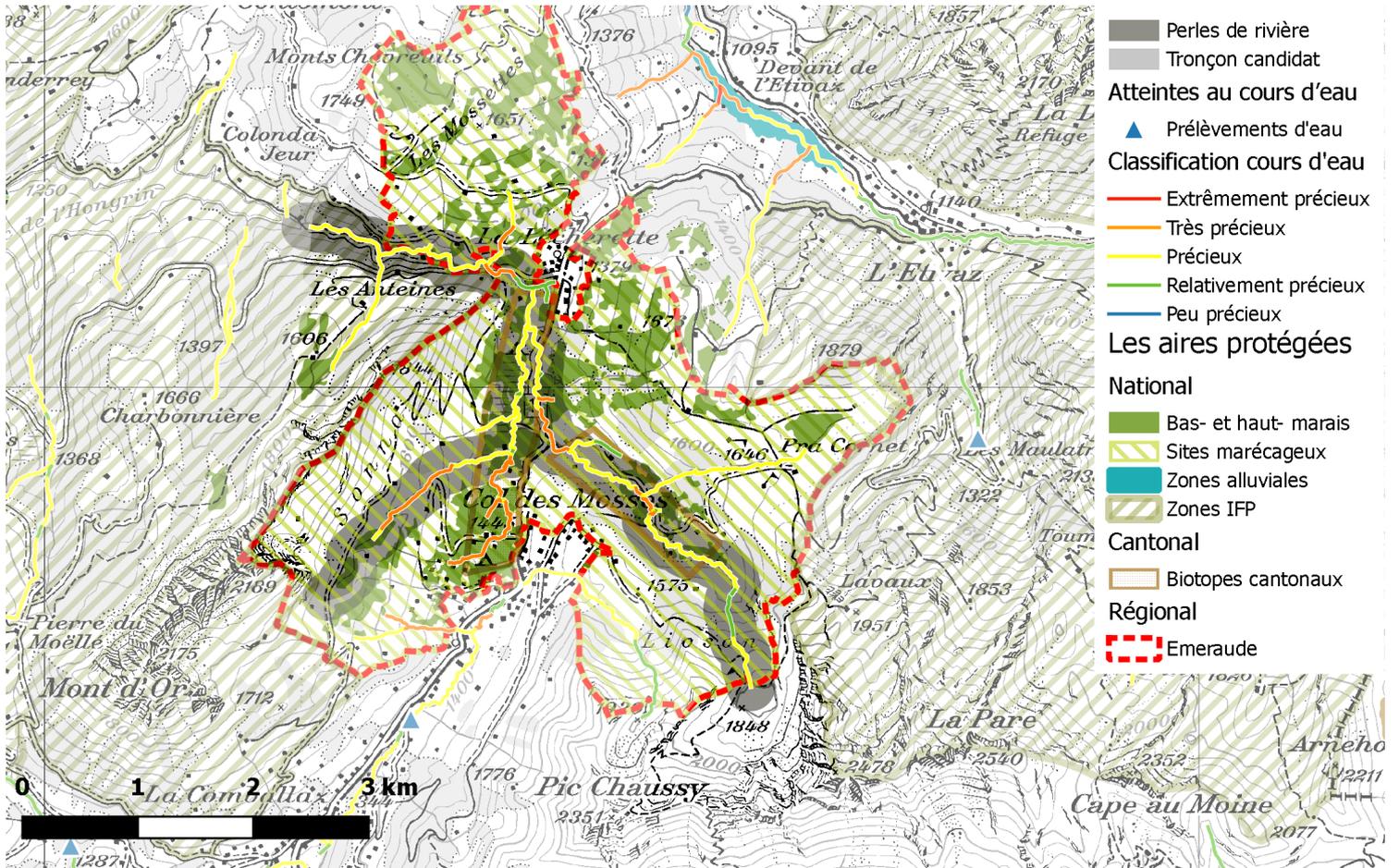
L'Hongrin amont possède également un tracé naturel mais est caractérisé par un lit s'écoulant en fond de vallée. Son écomorphologie est jugée presque intégralement naturelle. Comme le ruisseau des Biolles, il s'agit d'un cours d'eau calcaire, à pente et débit moyens, au régime nival alpin.

Milieus naturels et espèces

Ce bassin versant est particulier car il abrite une faune riche et diversifiée. On y recense quelques invertébrés rares, car présents en Suisse uniquement de manière isolée. Il s'agit notamment de: Ecdyonurus parahelveticus (éphémère rare environ 20 stations en Suisse), Habroleptoides auberti (éphémère peu fréquent env. 50 stations en Suisse dans Jura et Préalpes), cordulégastre bidenté (libellule peu répandue en Suisse inféodée aux résurgences et ruisselets). Les rives du ruisseau des Biolles abritent également une population d'herbe aux bisons, seule station de cette plante connue dans les Préalpes vaudoises.

Points clés

- Type de perle: bassin versant
- Périmètre: de leur source jusqu'au lac de l'Hongrin
- Typologie de cours d'eau: calcaire, à pente et débits moyens de l'étage montagnard du versant nord des Alpes
- Linéaire perle: 11.4 km
- Milieux naturels: tufières et prairies humides (bas-marais)
- Espèces: cordulégastre bidenté (libellule), herbe aux bisons, Heptageniidae (éphémères)



Source fonds de cartes: Office fédérale de topographie

Objectifs à atteindre

- Le potentiel de valorisation pour ce bassin versant concerne le développement d'outils de protection contraignants et spécifiques aux cours d'eau, avec gestion à l'échelle du bassin versant.
- Maintien et respect de l'espace cours d'eau dans la planification territoriale.

Statut de protection et menaces potentielles

Le bassin versant de l'Hongrin amont et du Ruisseau des Biolles est situé dans l'inventaire des sites marécageux d'importance nationale et partiellement compris dans l'inventaires des hauts et bas-marais d'importance nationale. L'Hongrin amont constitue une liaison biologique terrestre et amphibie d'importance régionale et la confluence avec le ruisseau des Biolles se situe dans un territoire biologique d'intérêt supérieur pour les sous-réseaux des milieux aquatiques, humides et des pelouses d'altitude. Ce bassin versant est également englobé dans le Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Ces cours d'eau de montagne, comme beaucoup d'autres du même type, sont menacés par le développement des infrastructures touristiques (urbanisation, camping, création d'infrastructures liées à la pratique des sports d'hiver, etc.) et par l'intensification de l'agriculture.